

**FMOI/WFEO**

**AC(68)P-VS**

**FEDERATION MONDIALE DES ORGANISATIONS D'INGENIEURS  
WORLD FEDERATION OF ENGINEERING ORGANIZATIONS**

**Procès-Verbal Synthétique  
de l'Assemblée Constituante**

**tenue à la Maison de l'UNESCO, Paris**

**le 4 mars 1968**

**VERSION FRANÇAISE  
24 juin 1968**

Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs  
(Ultérieurement dénommée Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs)

Procès-Verbal Synthétique

de l'ASSEMBLEE CONSTITUANTE

tenue à la Maison de l'UNESCO, Paris, le lundi 4 mars 1968 à 10 h. 00

Présidence: Docteur Eric Choisy

(La liste des délégués est donnée à l'annexe I ci-jointe)

1. Point 1 de l'Ordre du Jour - Ouverture de la séance par le Président

1.1 Le Président déclare ouverte la séance.

1.2 Il demande ensuite au représentant du Directeur Général de l'UNESCO, le Docteur A. Shoeb, de prendre la parole devant l'Assemblée.

2. Point 2 de l'Ordre du Jour - Allocution au nom du Directeur Général de l'UNESCO

2.1 Dans son allocution, le Docteur Shoeb souhaite la bienvenue aux délégués au nom de l'UNESCO, se félicite du travail préparatoire fait pour la Conférence, et fait remarquer le grand intérêt que l'UNESCO porte au succès final des présentes délibérations.

(Le texte complet de l'allocution du Docteur Shoeb est donné à l'annexe II ci-jointe.)

2.2 Le Président remercie chaleureusement le Docteur Shoeb pour son allocution accueillie par des applaudissements.

2.3 Il rend alors hommage au travail du Docteur W.H. Wisely, le principal architecte du projet de Conférence, au Docteur G.F. Gainsborough et à Monsieur C. Herselin, ainsi qu'aux autres membres des Comités d'Organisation et du Programme pour leur inestimable travail préparatoire et également à l'UNESCO pour son hospitalité et son appui.

2.4 Dans ses remarques suivantes, le Président souligne le rôle qu'il envisage pour la Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs projetée et les tâches importantes qui attendent cette Conférence dont le but essentiel est de faire progresser le bien-être général.

2.5 Enfin il adresse ses souhaits de bienvenue personnelle aux délégués.

3. Point 3 de l'Ordre du Jour - Adoption de l'Ordre du Jour

3.1 Le Président souligne le travail qui va lui incomber en liaison avec l'Assemblée et insiste pour que, si, comme il le suppose, c'est le désir de tous de créer la Conférence projetée, cette création soit faite rapidement tout au début des débats, sur la base du projet de Constitution qui a été préparé, et que des changements dans la Constitution ne soient introduits qu'après la création de la Conférence.

3.2 Le Président demande alors que soit adopté l'Ordre du jour de l'Assemblée Constituante de la Conférence projetée, tel qu'il est établi dans le texte imprimé dont chaque délégué a reçu un exemplaire.

3.3 L'Ordre du jour est adopté.

4. Point 4 de l'Ordre du Jour - Proposition de création de la Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs

4.1 Sur l'invitation du Président, le Docteur W.H. Wisely présente la résolution suivante:

"Que la Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs soit ainsi créée conformément à la Constitution provisoire faisant l'objet du document CIOI(68)1; et que les professions nationales d'ingénieurs et les organisations internationales d'ingénieurs, représentées dans la présente Assemblée Constituante, deviennent respectivement les premiers membres nationaux et membres internationaux de la Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs, sous la réserve qu'ils confirment leur désir d'être membres de ladite Conférence".

4.2 Le Docteur Wisely rappelle les suggestions faites précédemment pour une fédération mondiale des ingénieurs et la part prise par les conférences régionales d'ingénieurs existantes, en particulier l'EUSEC, pour rendre possible la présente réunion. Il décrit les traits saillants de la Constitution pour le projet de Conférence, laquelle a reçu l'accord unanime du Comité d'Organisation qu'il a présidé.

4.3 Les modifications apportées, à la suite de la diffusion mondiale des propositions, ont été incorporées dans le texte de CIOI(68)1 et ont été approuvées en principe par CEC, EUSEC, FEANI, UPADI. Il attire l'attention sur les tâches capitales que suppose le fonctionnement de l'organisation projetée, et invite tous les délégués présents à donner à cette entreprise leur appui sans réserve.

(Le texte de l'adresse du Docteur Wisely est donné en annexe III ci-jointe.)

4.4 Le Président remercie le Docteur Wisely pour son clair exposé sur la nature de la Conférence projetée et les objectifs qu'elle permettra d'atteindre, et invite le Docteur G.F. Gainsborough, Secrétaire provisoire de la Conférence projetée, à parler du projet de Constitution CIOI(68)1.

4.5 Revenant sur les remarques précédentes du Docteur Wisely, le Docteur Gainsborough signale à l'attention des participants les principaux points suivants:

- (a) Membres Nationaux. En raison des importantes différences existant entre les organisations d'ingénieurs des divers pays, la représentation des ingénieurs à la Conférence projetée est laissée à la décision de chaque pays, mais chaque membre national n'aura à l'Assemblée qu'une seule voix. La manière dont ce vote sera effectué est laissée à la décision du pays en question.
- (b) Membres Internationaux. Etant donné que chaque membre international, p. ex. l'UPADI, la FEANI et la CEC, se compose d'organisations représentées individuellement comme membres nationaux, il est suggéré que le membre international ne soit représenté que par deux délégués, sans pouvoir de vote.

- (c) Administration. Un Comité Directeur ou Comité Exécutif est prévu pour agir conformément aux instructions de l'Assemblée Générale. La désignation des personnes énumérées dans CIOI(68)1 ne doit être que temporaire, la Conférence ayant tout pouvoir pour changer à tout moment l'effectif et la structure du Comité Directeur. Chaque Assemblée Générale de la Conférence projetée sera une occasion de révision.
- (d) Finances. On doit demander à chaque Membre National d'accepter de son propre gré une, deux, cinq, dix ou vingt parts des dépenses générales de fonctionnement de la Conférence. Les projets spéciaux, entrepris par la Conférence ou ses comités, seront financés par des contributions volontaires en provenance d'autres sources.
- (e) Règles de procédure. Il a été nécessaire d'établir des règles fixant la conduite à suivre pour le fonctionnement de la Conférence projetée. Le projet CIOI(68)2 des règles de procédure a été établi, pour la première Assemblée Générale, s'il est jugé adéquat. Ces règles, comme le projet de Constitution, pourront être modifiées, à n'importe quel moment, par l'Assemblée Générale.

4.6 Le Président remercie le Docteur Gainsborough pour ses renseignements. Il demande alors aux délégués de présenter leurs observations.

4.7 La Pologne déclare appuyer en principe les propositions, mais il lui apparaît désirable que des modifications soient apportées en ce qui concerne l'effectif et la composition du Comité Directeur, ainsi que les modalités d'élection à ce Comité, et d'autre part que l'appartenance à la Conférence soit facilement accessible à la profession d'ingénieurs de tout pays.

4.8 Le Président annonce que la délégation polonaise a été assez aimable pour lui adresser par écrit à l'avance les suggestions qu'elle vient d'exposer, et que lui-même et les autres membres du Comité d'Organisation provisoire les ont étudiées avant l'ouverture de la réunion. Finalement, il propose d'étudier dans un stade ultérieur les modifications au projet de Constitution qui permettront de tenir compte du contenu des suggestions polonaises; pour le moment il est impérieux de faire démarrer la Conférence sur sa base provisoire, puisque elle doit d'abord être créée, puis améliorée.

4.9 Les principales modifications qu'il désire proposer sont que le Comité Directeur initial soit élargi et comprenne de 10 à 12 personnes sous la forme suivante:

1. Le Président de la Conférence
2. Le Vice-Président de la Conférence
3. Un représentant de la CEC
4. Un représentant de la FEANI
5. Un représentant de l'UPADI
6. Un représentant des ingénieurs de l'Amérique du Nord
7. et 8. Deux représentants des ingénieurs des pays de l'Est européen
9. Un représentant des ingénieurs des pays arabes
10. Un représentant des ingénieurs des pays de l'Asie

4.10 En outre, le Comité Directeur initial, ainsi constitué, pourra durant son mandat qui ne doit pas dépasser deux années, se compléter avec au maximum deux membres par cooption; ceci fera un total de douze membres.

4.11 En vue d'insister sur le caractère provisoire des présentes dispositions, une réunion ultérieure de l'Assemblée Générale devra se tenir dans un délai inférieur à deux ans, compté à partir de la convocation de la Première Assemblée.

4.12 La délégation roumaine apporte un appui modéré à ces propositions et désire être membre de la Conférence proposée.

4.13 Cependant, dans l'idée des délégués roumains, la définition des objectifs et la composition de la Conférence projetée sont d'importance majeure; les dispositions de détail concernant l'organisation sont secondaires. En conséquence, il est nécessaire de s'occuper tout d'abord des articles 1 à 11 de CIOI(68)1.

(NOTE: Les réserves exposées par la délégation roumaine au sujet de la résolution sur la Constitution débattue furent retirées ultérieurement; voir le point 4.25.)

4.14 L'absence de représentation de la République Populaire de Chine doit être regrettée.

4.15 Les ingénieurs arabes apportent leur appui aux propositions de création de la Conférence et aux propositions du Président pour la composition du Comité Directeur.

4.16 Un appui d'ensemble des propositions est donné par l'UPADI, dont le délégué demande que l'on fasse attention, dans la Constitution définitive, à ce que les représentations des organisations régionales existantes soient, dans les délibérations de la Conférence, en rapport avec leur propre importance.

4.17 Des messages de soutien, venant du Brésil, du Mexique sont lus par le délégué de l'UPADI, qui précise aussi la situation actuelle en ce qui concerne la représentation de Cuba.

4.18 Le délégué hongrois rend hommage au travail de ceux qui, au Caire il y a vingt ans, ont appuyé la création d'une Conférence technique mondiale.

4.19 Il regrette que les nations intéressées ne soient pas représentées en grand nombre à la présente réunion, peut-être en raison du délai relativement court accordé par les invitations à l'UNESCO.

4.20 Il appuie en principe les propositions, trace les grandes lignes des différentes caractéristiques que sa délégation aurait aimé voir inclure dans la Constitution, et décrit les types d'activité auxquels, à son avis, la Conférence proposée doit s'adonner.

4.21 Le délégué danois demande à connaître quels critères ont été adoptés pour le choix des destinataires des invitations à la présente réunion.

4.22 Le Secrétaire provisoire indique que les invitations ont été adressées aux destinataires ci-après:

- (a) toute association d'ingénieurs appartenant aux CEC, EUSEC, FEANI et UPADI;
- (b) un certain nombre d'associations d'ingénieurs des pays de l'Est européen dont les noms ont été fournis par les membres de l'Est européen appartenant au Comité d'Organisation;

- (c) les pays non compris dans les groupes (a) et (b) ci-dessus par l'intermédiaire de leurs commissions nationales pour l'UNESCO, auxquelles il était demandé de transmettre les invitations aux organisations les plus représentatives de leur pays.

4.23 Le délégué du Sénégal est d'avis que l'on prévoit une place au Comité Directeur pour un représentant des ingénieurs africains.

4.24 Le Président rappelle qu'il a proposé deux places supplémentaires au Comité Directeur à être affectées par cooptation, et que la représentation de l'Afrique ne lui a pas échappé quand cette recommandation a été présentée.

#### Résumé des discussions et révision de la motion

4.25 Le Président résume les précédentes interventions qui uniformément ont été favorables à la création d'une Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs, et propose une modification au texte de la résolution présentée à l'Assemblée en vue de répondre aux réserves roumaines (voir le point 4.13) en ajoutant les mots "qui sera modifié" après les mots "document CIOI(68)1" de son texte. Cette modification est approuvée à l'unanimité.

#### RESOLUTION SUR LA CONSTITUTION

4.26 Le Président propose et le délégué néerlandais appuie la résolution suivante:

"Que la Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs soit ainsi créée conformément à la Constitution provisoire faisant l'objet du document CIOI(68)1 qui sera modifié; et que les professions nationales d'ingénieurs et les organisations internationales d'ingénieurs, représentées dans la présente Assemblée Constituante, deviennent respectivement les premiers membres nationaux et membres internationaux de la Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs, sous la réserve qu'ils confirment leur désir d'être membres de ladite Conférence".

4.27 En l'absence, pour cas de force majeure, des deux délégués de la Yougoslavie, l'Assemblée donne pouvoir à leur observateur qui est présent, de voter à leur place.

4.28 Le vote étant effectué, le Président déclare la Résolution adoptée à l'unanimité. Cette déclaration est accueillie par des applaudissements prolongés.

#### 5. Vote de remerciements

Un vote de remerciements à l'UNESCO et aux organisateurs de la réunion est adopté par acclamation.

#### 6. Clôture de la séance

Le Président déclare levée l'Assemblée Constituante de la Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs à 11 h. 55.

Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs  
(Ultérieurement dénommée Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs)

ASSEMBLEE CONSTITUANTE 1968

Liste des délégués et observateurs présents

Président de l'Assemblée Constituante - Dr. E. Choisy

Vice-Président de l'Assemblée Constituante - M. R. Gibrat

Afrique du Sud	M.F. Jackson
République Démocratique Allemande	M.R. Geist M.E. Gräbner M.R. Werner
République Fédérale d'Allemagne	Dipl.Ing. G. Hartmann Dr.-Phil. F.W. Lehmann
République Arabe Unie	M. A.F. El-Daghestany
Argentine	Délégué de l'UPADI
Australie	M. C.H.D. Harper
Autriche	Dipl.-Ing. Dr.techn. H. Rotter
Barbade	M. M.A. Rothwell
Belgique	Professeur A. Jaumotte
Bulgarie	Ing. G. Gueorguiev Professeur A. Kévorkian Professeur V. Péevsky
Canada	M. P. Bournival M. R.J. Genereux M. L.M. Nadeau
Ceylan	M. A.N.S. Kulasinghe
Chine	M. Kuo-Chi Wang
Chypre	M. G.D. Christodoulides
Danemark	M. B.Anderson M. E. Schou
République Dominicaine	Délégué de l'UPADI
Est-Africain	M. J.F. Kahumbu
Equateur	M. E. Aguirre Auad Ing. G. Gross
Etats-Unis d'Amérique	M. R.H. Tatlow Dr. W.H. Wisely

Ethiopie	M. A. Telahun
Finlande	M. M. Kaario M. U. Ratia
France	M. R. Alquier M. J. Bruhnes M. P. Chapsal M. C. Galvaing M. R. Gibrat M. C. Herselin
Grèce	M. D. Nicolaou
Guyane	M. E. Marks M. C.B. Searwar
Hongrie	Professeur I. Gerendás Professeur S. Lengyel Dr. E. Valkó M. B. Zentai
Inde	M. K.F. Antia
Irak	M. M. Makhzoumi
Irlande	M. C.P. Blair
Israël	M. E. Pelles
Italie	Professeur A. Ferrari-Toniolo
Jordanie	M. T. Kawalit
Koweït	M. S:M. Al Rayyes
Liban	M. J. Chami M. R. Rizk
Luxembourg	Délégués de la FEANI
Malaisie	Professeur Chin Fung Kee
Malte	M. J. Barbara M. R. de Giorgio
Mexique	Dr. E. Barraza de Leon
Monaco	M. R. Michaut de Montperreux
Nouvelle-Zélande	M. B.W. Spooner
Norvège	M. A. Nagell
Pakistan	M. Z. Yusuf
Pays-Bas	Ir. J. Ligthart M. J.A. Sorel
Pologne	M. A. Gajkovicz

Portugal	Eng. J. Mercier Marques Eng. F. Pessoa
Rhodésie	Délégués de la CEC
Royaume-Uni	Brigadier J.R.G. Finch Lord Hinton of Bankside M. K.H. Platt M. H. Shirley-Smith Sir Frederick Warner Mr. J.G. Watson
Roumanie	Professeur Dr. Ing. O. Russu Ing. A. Teodoru
Sénégal	M. K. Sall M. P.G. Thiam
Suède	M. B. Axelson M. B. Sjögren
Suisse	M. H.A. Gonthier Professeur J.C. Piguet M. A. Rivoire
Syrie	Eng. S. Kahale
Tchécoslovaquie	M. M. Stěpán Mme. E. Vergeinerová Professeur V. Vopička
Trinité	M. L.G. Dookhie M. F.R. De Four
Turquie	Dr. Ing. M. Çetinçelik
Uruguay	Ing. C.R. Végh Garzón
Vénézuela	M. H. Arnal
Yougoslavie	Mme. Stanimipovic (de la part de Dipl.Ing. H. Momčilović et Dr. L. Petrovic)
Conference of Engineering Institutions of the Commonwealth (CEC)	Dr. G.F. Gainsborough M. H. Shirley-Smith
Conférence des Sociétés d'Ingénieurs de l'Europe Occidentale et des Etats-Unis d'Amérique (EUSEC)	Dr. W.H. Wisely M. G. Wüstemann
Fédération Européene d'Associations Nationales d'Ingénieurs (FEANI)	Ing.Sen. E. Battista M. P. Chapsal Colonel G. Clogenson Sir Frederick Warner
Union Panamericana de Asociaciones de Ingenieros (UPADI)	Ing. C.R. Végh Garzón

Fédération des Ingénieurs  
Arabes (FIA)

Eng. S. Kahale  
M. M. Sakr

Observateurs

Fédération Internationale des  
Docteurs-Ingénieurs et  
Ingénieurs Docteurs-ès-  
Sciences  
(FIDIIDS)

Dr. Ing. Bournazel  
Professeur Giornelli  
Dr. Ing. Toth

Union Internationale des  
Architectes  
(UIA)

M. L. Arizmendi

Organisation des Nations  
Unies pour l'Education,  
la Science et la Culture  
(UNESCO)

Dr. A. Shoeb

Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs  
(Ultérieurement dénommée Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs)

ASSEMBLEE CONSTITUANTE 1968

Adresse du Docteur A. Shoeb, Représentant du Directeur Général de l'UNESCO  
(Voir le point 2 du Procès-Verbal Synthétique)

Monsieur le Docteur Choisy, Mesdames et Messieurs les membres de la Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs:

C'est un honneur et un plaisir pour moi de représenter le Directeur Général de l'UNESCO, Monsieur René Maheu, et de vous adresser la bienvenue à la Maison de l'UNESCO pour cette séance inaugurale de la Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs. J'espère que vous apprécierez l'hospitalité et les moyens de l'UNESCO et que vous vous réjouirez de votre visite à Paris. Nous ferons de notre mieux pour rendre votre séjour à la fois agréable et profitable.

J'aimerais remercier la Conférence des Ingénieurs du Commonwealth, qui, aidée par la Fédération Européenne d'Associations Nationales d'Ingénieurs, a pris les nombreuses dispositions de détail en vue de cette réunion. Les problèmes concernant le programme, les invitations, le tirage des documents, la réception et la multitude des questions de dernière minute soulevées inévitablement dans l'organisation d'une Conférence d'amplitude mondiale, ont été résolus par elles avec efficacité. Un travail considérable, j'en suis sûr, a été effectué de bon gré par des personnes anxieuses de faire de la Conférence un succès.

L'UNESCO a maintenant 21 ans. De ses trois assises, l'éducation, la science et la culture, l'éducation a eu une priorité certaine dans les premiers jours de son développement. Le simple besoin d'un certain degré d'instruction était évidemment essentiel au développement dans de nombreuses régions du globe. La tâche à remplir était immense et réclamait une grande part des ressources de l'UNESCO, heureusement augmentées par de nombreux autres moyens d'assistance.

Une compréhension interculturelle est également essentielle dans ce monde dont les dimensions se réduisent grâce aux vols supersoniques et aux communications par satellites, mais elle ne signifie pas grand chose pour ceux dont la nourriture ne dépasse pas le niveau de subsistance minimum, parce que leurs mains et leurs esprits ne sont pas éduqués.

Plus tard l'on reconnut que la science et la technologie sont les caractéristiques des nations développées et qu'elles doivent être encouragées dans les pays en voie de développement. Il ne sert à rien de faire l'éducation d'un peuple, si l'on ne lui donne pas l'occasion de faire usage de cette éducation. Et ceci demande, en plus du niveau agricole nécessaire à la nourriture de la population, le développement de l'industrie et les bases scientifiques et technologiques pour cette industrie.

Les premiers efforts de l'UNESCO furent faits dans les domaines de la science et de l'instruction scientifique, mais le développement industriel moderne ne dépend pas seulement de la science pure, mais également de l'application de la science au développement; en d'autres termes, de la science de l'ingénieur et de la technologie.

Mais les activités du métier d'ingénieur et de technicien coûtent cher, et ce n'est que quand d'importantes ressources financières, telles que celles fournies par le programme de développement des Nations Unies, qui fut lancé il y a huit ans, devinrent disponibles que l'UNESCO fut capable de s'occuper de l'application de la science sur une large échelle.

Un nouvel élan fut donné en 1963 par la Conférence de Genève des Nations Unies étudiant l'application de la science au développement. Cette conférence souligna la nécessité d'une beaucoup plus grande activité dans ce domaine. Par la suite, la réunion de la 13<sup>e</sup> Conférence générale des Membres Nationaux de l'UNESCO en novembre/décembre 1964 autorisa le Directeur Général à placer le Département de l'application de la science dans le cadre du programme général scientifique de l'UNESCO.

L'actuel budget bisannuel de l'UNESCO pour la science et son application au développement se monte à environ 9 millions de dollars, c'est-à-dire à plus de 20% du budget total du programme de l'UNESCO même. En outre, le secteur de la science reçoit du programme de développement des Nations Unies 27 millions de dollars pour des projets intéressant le monde entier. Ceci fait un budget total du programme du secteur de 36 millions de dollars, c'est-à-dire environ 40% du budget total des programmes établis par l'UNESCO. Un total analogue est affecté à l'éducation.

Il est évident que pour dépenser cette énorme somme d'argent avec efficacité dans ses nombreux projets d'éducation technique et scientifique, de politique scientifique, de recherche scientifique et technique, entre autres, l'UNESCO a besoin de l'aide des organisations de savants et d'ingénieurs et d'un large éventail d'experts internationaux.

Dans le domaine de la science, l'UNESCO recherche souvent l'aide de l'ICSU, le Conseil International des Unions Scientifiques, une organisation fondée en 1919, dont les racines s'étendent dans le passé jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. L'ICSU agit en tant que conseiller de l'UNESCO dans de nombreuses matières scientifiques provoquant ainsi une extension de la compétence de l'UNESCO dans ce domaine. Grâce à des contrats avec l'UNESCO, l'ICSU entreprend également des études, fournit des conseillers et dirige des activités spéciales qui font partie du programme scientifique de l'UNESCO.

Vous êtes nombreux, je le sais, à être au courant des activités coordinatrices de l'ICSU, et peut-être vous vous demandez pourquoi une organisation similaire n'existe pas pour les ingénieurs.

Naturellement, la science a toujours été une réalité internationale, et il est donc naturel que l'ICSU ait été créée de bonne heure dans l'histoire de la coopération internationale. Malgré des différences d'ordre national et des changements d'ordre politique, les savants ont réussi à maintenir leurs organisations internationales et à réaliser un forum pour les échanges d'idées scientifiques. Tout ceci a contribué au progrès scientifique qui, grâce aux ingénieurs, a déclenché le développement industriel du monde.

Le métier d'ingénieur, à son tour, a pris de l'âge et a une grande importance internationale. Les ingénieurs regardent également au-delà des limites étroites de leurs frontières nationales et régionales vers des perspectives internationales.

En conséquence, votre Conférence a une importance particulière pour l'UNESCO, et il est normal qu'elle se tienne dans la Maison de l'UNESCO et sous son parrainage. L'UNESCO est anxieuse de coopérer avec l'organisation que votre rassemblement ici a pour but de créer, et nous faisons des vœux pour une collaboration fructueuse pendant de nombreuses années dans le domaine du développement technologique international.

Merci pour l'occasion que vous m'avez donnée de dire quelques mots d'introduction à votre Conférence. C'est un plaisir de vous recevoir ici à l'UNESCO. Au nom du Directeur Général de l'UNESCO, je vous souhaite un entier succès dans votre entreprise.

Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs  
(Ultérieurement dénommée Fédération Mondiale des Organisations d'Ingénieurs)

ASSEMBLEE CONSTITUANTE 1968

Adresse du Docteur William H. Wisely\*  
Président de la Commission d'Organisation  
(Voir le point 4.3 du Procès-Verbal Synthétique)

Dans chaque nation, l'importance de la profession d'ingénieur est en rapport direct avec le développement du standard de vie, de l'économie, de la culture et des possibilités de croissance. Il apparaît évident que notre monde dont les dimensions se réduisent, retirera un bénéfice immense de l'organisation qui procurera des communications à l'échelle mondiale, une entente cordiale et une coopération de chaque jour aux nombreuses associations nationales qui sont au service de l'ingénieur sur le plan professionnel et technique. Nous sommes déjà en retard dans notre effort ici pour créer une telle alliance.

Historique

L'idée de Fédération mondiale des ingénieurs n'est pas du tout nouvelle. Elle remonte au moins à 1921, quand le Docteur A.D. Flinn, Directeur de la Fondation des Ingénieurs (USA), la formula au cours d'une réunion de la Providence Engineering Society. Un véritable plan pour une fédération mondiale des ingénieurs fut soumis par le Docteur Stan Spacék de Tchécoslovaquie dans un document présenté au Congrès mondial des ingénieurs, tenu à Tokyo en 1929. Quoique reçu avec enthousiasme à l'époque, ce projet n'eut aucune suite.

Les succès réalisés depuis 1948 par la Conférence des Sociétés d'Ingénieurs de l'Europe Occidentale et des Etats-Unis (EUSEC), en atteignant ses objectifs, ont ravivé l'idée de Fédération mondiale il y a environ dix ans. Comprenant 26 associations nationales d'ingénieurs appartenant à 19 pays, l'EUSEC a développé des contacts remarquablement efficaces et une liaison de travail parmi ses sociétés membres, en plus de quelques réussites notables de coopération dans les domaines de la formation des ingénieurs, de la morale professionnelle et des échanges mutuels de services administratifs au bénéfice de leurs membres individuels.

D'autres fédérations régionales ayant actuellement des buts similaires sont l'Union Panaméricaine d'Associations d'Ingénieurs (UPADI), comprenant 23 pays dans l'hémisphère occidental, la Fédération Européenne d'Associations Nationales d'Ingénieurs (FEANI), représentant 16 pays de l'Europe de l'Ouest, et la Conférence des Ingénieurs du Commonwealth, qui réunit 17 associations nationales d'ingénieurs dans des pays composant traditionnellement avec le Grande-Bretagne le Commonwealth Britannique en Asie, Australasie et Afrique.

A son Assemblée plénière de Stockholm en 1965, l'EUSEC demanda à son Advisory Committee de "chercher à créer une organisation mondiale des ingénieurs et d'examiner, en consultation avec les autres organisations intéressées et à la lumière des commentaires reçus des sociétés membres de l'EUSEC, comment cet objectif pouvait être atteint avec le plus d'efficacité, et de faire des recommandations à la prochaine Assemblée de l'EUSEC".

\* Président de l'Advisory Committee de la Conférence des Sociétés d'Ingénieurs de l'Europe Occidentale et des Etats-Unis d'Amérique (EUSEC)

Cette intention fut notée avec intérêt par le Docteur Dino Zanobetti, Directeur de la Division à l'UNESCO des études, de la recherche et de la formation des ingénieurs, qui proposa que son service puisse parrainer une réunion de l'Advisory Committee avec des représentants des autres fédérations régionales d'ingénieurs et de quelques organisations nationales non encore affiliées régionalement. Le résultat en fut la réunion encourageante et productive tenue à la Maison de l'UNESCO à Paris les 12 - 15 avril 1966.

Les membres de l'Advisory Committee de l'EUSEC qui participèrent aux réunions de Paris furent Heinrich Grünewald, Secrétaire du Verein Deutscher Ingenieure, Allemagne de l'Ouest; Jan Ligthart, Secrétaire du Koninklijk Instituut van Ingenieurs, Pays-Bas; Bertil Sjögren, Secrétaire du Svenska Teknologföreningen; Gustav Wüstemann, Secrétaire du Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein; et moi-même comme Secrétaire de l'"American Society of Civil Engineers". Les autres participants furent Emilio Battista (Italie) et G. Clogenson (France), représentant la FEANI; Luis Giorgi (Uruguay) représentant l'UPADI; F.E. Warner (Grande-Bretagne) représentant la CEC; C.E. Davies (USA) représentant l'"Engineers' Joint Council"; M.P. Fedorine représentant l'URSS; Miroslav Stepan, Secrétaire Général de la Société Tchèqueoslovaque pour la Science et la Technologie; et Endre Valko, Secrétaire Général de la Fédération des Sociétés techniques et scientifiques de Hongrie. Comme Président de l'Advisory Committee de l'EUSEC, j'eus la responsabilité - et finalement l'expérience agréable - de présider la réunion.

En conclusion, un accord unanime sur les principes fut obtenu, à savoir que:

- (1) chaque nation a besoin chez elle d'une profession d'ingénieurs forte;
- (2) une organisation mondiale des associations d'ingénieurs renforcera la profession d'ingénieur dans tous les pays;
- (3) il est maintenant temps de créer une Fédération mondiale.

Dès le début, l'état d'esprit de tous les participants fut tel qu'il ne fut jamais question d'autre chose que de voir la Conférence de Paris réussir à réaliser son projet.

Le résultat essentiel de cette réunion de trois jours fut l'établissement d'un projet de Constitution pour une conférence internationale des associations d'ingénieurs. Egalement aussi importants que ce document, cependant, furent les idées et principes de base se retrouvant dans l'esprit du texte des articles concernant l'organisation. Les plus caractéristiques sont les suivants, et ils furent adoptés à l'unanimité:

- que la nouvelle fédération soit une organisation non formaliste, et souple, semblable à l'EUSEC dans sa structure et dans son fonctionnement;
- qu'elle soit orientée vers "l'homme et la profession", en insistant sur les progrès de la profession d'ingénieur dans tous les pays en voie de développement;
- qu'elle reconnaisse et complète les organisations régionales existantes, telles que la FEANI, la CEC et l'UPADI;
- qu'elle soit organisée pour permettre une participation de toutes les organisations nationales professionnelles d'ingénieurs, en liaison étroite avec l'UNESCO;
- que ses réunions encouragent les relations mutuelles et l'échange d'expérience entre les petites délégations des associations nationales représentant à la fois leur politique générale et leur administration;

- qu'elle entreprenne éventuellement des programmes particuliers dans des domaines tels que le renseignement, la documentation et leur recherche, la formation des ingénieurs, l'échange de publications, les règles de morale professionnelle, etc...
- qu'elle serve comme moyen de coordination pour tous les intérêts et activités des organisations membres à la fois régionales et nationales;
- qu'elle encourage l'échange universel de services administratifs pour l'accueil des ingénieurs ayant l'occasion de travailler ou de voyager en pays étranger;
- qu'elle procure des contacts directs et un développement des relations de travail permanentes entre les Secrétaires des associations nationales.

Une large diffusion par l'UNESCO des articles proposés à l'origine pour l'organisation souleva plusieurs prises de position et suggéra des révisions en provenance de toutes les parties du monde. Celles-ci furent étudiées avec soin par un groupe de travail spécial qui se réunit à Paris les 21 - 22 mai 1967. Les participants de cette réunion présidée par le Docteur A. Shoeb de l'UNESCO furent G. Clogenson (FEANI), G.F. Gainsborough (CEC/EUSEC), C. Herselin (EUSEC), M. Stepan (Tchécoslovaquie) et moi-même représentant à la fois l'EUSEC et l'UPADI.

La Constitution révisée pour une Conférence Internationale des Organisations d'Ingénieurs (CIOI) fut en conséquence acceptée en principe par la CEC, l'EUSEC, la FEANI et l'UPADI. L'UNESCO parraina alors la réunion de la Commission d'Organisation qui se tint à Paris les 18 - 20 septembre 1967. Cet organisme tint compte des derniers désirs des fédérations régionales pour le projet de Constitution qui sera soumis ici à votre approbation et établit également les plans préliminaires pour la réunion de l'Assemblée Constituante.

#### Types de problèmes concernant l'organisation

La connaissance des conclusions de base concernant l'organisation, qui ont été difficiles à trouver dans les réunions passées, pourra être utile pour accélérer les délibérations et les décisions de la présente Assemblée Constituante.

Tout d'abord il faut noter que la structure de la profession d'ingénieurs varie énormément quand on passe d'un pays à l'autre. Le cas extrême est celui où une seule organisation nationale s'occupe de tous les ingénieurs sans tenir compte de leur champ d'activité ou de leur spécialité. A l'autre extrémité de l'éventail se situe le cas du pays où un nombre croissant d'associations nationales se crée en fonction du genre d'activité et de la spécialité. Des stades variés dans une telle division de la profession existent entre ces deux extrêmes; ils sont en général fonction du degré de la spécialisation. L'organisation structurelle de la CIOI doit être suffisamment souple pour faire face à cette situation.

Un second type de problèmes concernant l'organisation a été le type de composition du Comité Directeur, qui doit diriger les affaires de la CIOI dans l'intervalle de ses réunions plénières. Il est important de noter ici que le Comité Directeur n'a aucune autorité par lui-même pour agir au nom de la CIOI en engageant la responsabilité de ses membres régionaux et nationaux de quelque manière que ce soit. Sa seule fonction est de s'occuper du fonctionnement intérieur de la CIOI, conformément aux directives de la Conférence, et ceci sera essentiellement limité à la préparation des réunions périodiques. En conséquence, les représentations d'ordre géographique, régional et national n'ont, par elles-mêmes, aucune importance véritable.

Un autre point étudié a été la situation de la CEC, de la FEANI et de l'UPADI à l'intérieur de la fédération mondiale. Il faut noter que l'EUSEC disparaîtra si la CIOI voit le jour avec succès pour prendre sa place à un échelon supérieur. Il est évident que la nouvelle organisation mondiale ne doit pas s'immiscer dans le fonctionnement indépendant et autonome de ces trois fédérations régionales, ni dans celui de toute autre fédération régionale qui pourrait à l'avenir être créée ailleurs dans le monde. L'UPADI a manifesté la grande importance qu'elle attachait à cette question.

### Philosophie d'ensemble et but de la CIOI

Gardant à l'esprit les types de problèmes mentionnés ci-dessus, il est temps de faire ressortir que l'objectif principal de la CIOI doit être de fournir un moyen de communication, de contacts mutuels et de relations permanentes de travail au jour le jour entre les associations nationales d'ingénieurs de tous pays. C'est seulement de cette manière que les bénéficiaires de la coalition pourront être profitables aux ingénieurs membres de ces associations. Une action réciproque efficace entre les associations nationales pourra résulter seulement de leurs contacts directs entre elles.

Pour atteindre ce but, la structure de la CIOI doit permettre une participation de toute association nationale et professionnelle d'ingénieurs, qui veut accroître ses relations internationales, sans tenir compte de n'importe quelle affiliation à des organisations régionales. Ceci est extrêmement important pour qu'une participation active des pays dans lesquels existent de nombreuses associations nationales puisse être possible.

Les fédérations régionales présentes et futures peuvent obtenir de précieux résultats si elles adoptent un système méthodique pour la composition du Comité Directeur de la CIOI. Il faut prévoir cependant la désignation de membres de ce comité par les associations nationales indépendantes, non affiliées à une organisation régionale. Il faut insister de nouveau sur le fait que l'autorité du Comité Directeur est limitée à la préparation des réunions et à l'administration intérieure, et qu'il ne doit ni parler ni agir au nom des associations membres.

### Activités proposées pour la CIOI

#### Réunions

Les réunions plénières d'une durée de trois à quatre jours ne se tiendront probablement pas plus fréquemment que tous les trois ans, et leur intervalle ne devra pas excéder cinq années. Toute organisation nationale et professionnelle d'ingénieurs participera en y déléguant son Président et/ou son Secrétaire, comme tout ou partie de la délégation nationale de son pays.

Le programme des réunions plénières devra comprendre des assemblées générales avec des rapporteurs, des discussions de comités et de forum sur la politique générale et l'administration de l'association, les problèmes professionnels, la coopération internationale, le développement de la profession, la profession au service de l'intérêt public, etc...

Il y aura aussi des réunions de table ronde ou de spécialistes, permettant de réunir les Présidents d'associations dans des discussions de politique générale et leurs Secrétaires dans des échanges d'idées sur les problèmes administratifs. D'autres réunions techniques permettront aux délégués représentant des associations dans les divers branches du métier d'ingénieur (génie civil, mécanique, électricité, chimie, mines, etc.) de se réunir séparément pour développer liaisons et contacts efficaces.

Eventuellement on peut attendre de ces contacts que des conférences internationales de spécialistes traitant de sujets précis et actuels, soit professionnels soit techniques, pourront se dérouler. Ces conférences pourront être suivies par les membres individuels des associations ou au contraire réservées sur invitation à des experts choisis.

### Projets

Il est envisagé que la CIOI n'entreprene l'étude de projets communs et spéciaux que sur demande justifiée et après financement adéquat. Des études concernant le personnel ingénieur, sa formation, l'échange d'informations, la pratique internationale etc. pourront être menées.

Toute société naturellement n'y participera que si elle le désire.

### Conclusions

Nous tous, présents ici, avons été investis d'une grave et importante responsabilité. Si nous réussissons, le monde disposera d'un nouveau moyen orienté vers une solution paisible et efficace de nombreux problèmes du développement international qui s'imposent actuellement. Notre échec ne ferait que signaler un geste infructueux analogue à celui de 1921 et à nouveau celui de 1929.

Je recommande respectueusement que dans la création de la CIOI nous donnions la primauté à une participation productive et non pas à une représentation organique. J'insiste pour que nous donnions un souffle vivifiant à cette nouvelle fédération mondiale, en adoptant le projet de Constitution essentiellement dans sa forme actuelle, même si nous préférons qu'il soit sérieusement corrigé sur certains points. Et alors que nous nous mettions en devoir de nous atteler à un programme actif de réalisations, tout en apportant les améliorations dans l'organisation, dictées par le temps et l'expérience.

Je plaide bien vivement pour que nous laissions de côté nos opinions et préjugés nationalistes, idéologiques et personnels, et pour que nous nous conduisions ici comme des ingénieurs ayant un travail difficile et important à effectuer. Pensons en termes de travail que nous devons faire ensemble, de connaissances que nous pouvons acquérir mutuellement, de l'expérience que nous pouvons partager, de la bonne volonté que nous pouvons engendrer parmi les ingénieurs du monde entier et des services que nous pouvons rendre.

Le CIOI fait face à un défi sévère, mais elle peut avoir un bel avenir. Elle pourra mobiliser l'influence puissante et constructive de la profession d'ingénieur en vue de réaliser la paix et la prospérité dans le monde entier.

Ce qui adviendra dépend de nous.

### Remerciements

Il est normal de reconnaître d'une manière spéciale le rôle pris par certains dans la création d'une fédération mondiale d'ingénieurs, et d'en faire état. J'ai eu le grand privilège et le plaisir de travailler avec tous les représentants des associations d'ingénieurs énumérés à l'annexe de ce document et ayant été membres de la Commission d'Organisation.

L'intérêt constructif et l'appui substantiel de l'UNESCO ont été extrêmement importants. Il faut noter ici l'intérêt pris par le Directeur Général et Mr. Ralph A. Krause, précédemment Directeur du Département de l'Application de la Science au Développement, et les efforts personnels du Docteur A. Shoeb, Directeur de la Division de la Recherche et des Etudes Technologiques - APS, et du Docteur Dino Zanobetti, prédécesseur du Docteur Shoeb.

Le Docteur George Gainsborough, Secrétaire de l'"Institution of Electrical Engineers" (Grande-Bretagne), a apporté une contribution toute spéciale pendant les dernières phases de l'organisation et en assumant la charge du Secrétariat provisoire de la CIOI. Le Colonel Georges Clogenson, Secrétaire Général de la FEANI, a pris une part importante dans toutes les réunions d'organisation et a rendu de grands services comme Vice-Président de la Commission d'Organisation. M. Claude Herselin a contribué d'une manière importante comme Président du Comité du Programme.

Finalement je remercie le Docteur E. Choisy, ancien Président de la FEANI, pour les services rendus comme Président de l'Assemblée Constituante, ainsi que le Vice-Président M.R. Gibrat (ancien Président de la Société des Ingénieurs Civils de France) et le Vice-Président Carlos R. Végh Garzón (Président de l'UPADI).

ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA COMMISSION D'ORGANISATION

DE LA

CONFERENCE INTERNATIONALE DES ORGANISATIONS D'INGENIEURS

1966 - 1968

	Réunion des 12-15 avril 1966	Réunion du Groupe de Travail 21-22 mai 1967	Réunion des 18-20 septembre 1967
Earle T. Andrews (USA)			X
Emilio Battista (Italie)	X		
Georges Clogenson	X	X	X
Clarence Davies (USA)	X		X
M.P. Fedorine (URSS)	X		
George F. Gainsborough (R.U.)		X	X
Luis Giorgi (Uruguay)	X		
Heinrich Grunewald (Allemagne)	X		
Claude Herselin (France)		X	X
K. Kimszal (Pologne)			X
F.W. Lehmann (Allemagne)	X		X
Jan Ligthart (Pays-Bas)	X		X
Bertil Sjögren (Suède)	X		X
Miroslav Stepan (Tchécoslovaquie)	X	X	X
E. Valko (Hongrie)	X		X
Carlos R. Végh Garzón (Uruguay)			X
F.E. Warner (R.U.)	X		
William H. Wisely (USA)	X	X	X
Gustav Wüstemann (Suisse)	X		X